

Excellent exercice pour la caisse de pension Schindler

Chères et chers collègues,
Chères et chers destinataires de la caisse de pension Schindler,

Par la présente, nous avons le plaisir de vous informer de l'excellent résultat enregistré par la caisse de pension Schindler (CP) durant l'année écoulée, de la rémunération des avoirs de vieillesse et du versement d'une rente supplémentaire aux bénéficiaires de rentes. Les principaux chiffres clés de l'exercice 2021 sont les suivants:

- **Performance de 10.8%**
- **Rémunération des avoirs de vieillesse en 2021 à hauteur de 8.0%**
- **Versement au printemps 2022 d'une rente supplémentaire unique égale à 2 rentes mensuelles**
- **Augmentation du degré de couverture de 118,5% à 123% environ**

1. Performance, contexte et placement de la fortune en 2021

Contexte de placement

En 2021, les bourses internationales, à l'exception des marchés émergents, ont poursuivi leur irrésistible ascension sur fond de faiblesse persistante des taux. De nombreux indices d'actions ont ainsi clos l'année à un niveau proche de leur record. Les cours boursiers ont bien résisté à la découverte de plusieurs nouveaux variants du Covid-19. La forte hausse des prix des matières premières, les problèmes d'approvisionnement et la pénurie de main-d'œuvre qualifiée ont accéléré l'inflation aux États-Unis et en Europe. Dans ce contexte, les taux d'intérêt ont augmenté jusqu'en automne 2021, avant de se replier à nouveau vers la fin de l'année. En Suisse, les rendements des obligations de la Confédération à 10 ans sont restés en permanence négatifs.

Le dollar US s'est apprécié par rapport au franc suisse, passant de 0.88 à 0.92 en comparaison annuelle. L'euro, de son côté, a continuellement reculé face à la devise helvétique pour terminer l'année quasiment à parité à 1.03.

Performance

Avec une performance de 10.8%, la CP enregistre un excellent résultat annuel, qui se situe nettement au-dessus de celui de l'indice de comparaison des caisses de pension d'UBS (8.1%). Au cours des onze dernières années, la CP a battu cet indice à dix reprises.

Précisions relatives au résultat des placements

À l'exception des obligations, toutes les grandes catégories de placement ont affiché des performances réjouissantes. Les private equity pointent en tête du classement avec une performance de 38.7%. Plusieurs de nos fonds ont profité du contexte favorable aux placements et aux introductions en Bourse (IPO). Les actions suisses et les actions étrangères ont enregistré une hausse de quelque 22%. Quant aux immeubles en Suisse, principale catégorie de placement, ils ont à nouveau offert un rendement robuste de 6.4%.

2. Projets immobiliers

Immeubles à la Mooshüslistrasse 6 et 12 à Emmen / www.moosaic-emmen.ch

En 2021, les dernières surfaces commerciales ont pu être louées à long terme à un cabinet vétérinaire pour petits animaux et à un nouveau centre de santé. Les deux immeubles sont désormais occupés à 100%.

Projet de construction à Schlieren

La demande de permis de construire pour le projet immobilier à Schlieren a été déposée mi-2021, et nous espérons recevoir le feu vert durant le premier trimestre 2022 au plus tard. Le début des travaux est prévu au printemps 2023.

3. Degré de couverture au 31 décembre 2021

En l'espace d'une année, le degré de couverture a augmenté, passant de 118,45% à 123% environ. Il se situe ainsi, même en tenant compte de la rémunération élevée et de la rente supplémentaire, dans le haut de la marge fixée à 116% - 124%.

4. Diverses informations actuarielles

a) Rémunération des avoirs de vieillesse en 2021

Compte tenu de la bonne performance et du haut degré de couverture, le conseil de fondation a décidé de rémunérer les avoirs de vieillesse en 2021 à hauteur de 8.0%. Il s'agit là de la rémunération annuelle la plus élevée depuis l'introduction de la primauté des cotisations en 2000.

b) Rémunération des avoirs de vieillesse pour les sorties et les cas de prévoyance jusqu'au 30 novembre 2022

En 2022, les avoirs de vieillesse seront rémunérés au taux d'intérêt LPP minimal de 1,0% pour les sorties et les cas de prévoyance jusqu'au 30 novembre 2022.

c) Rente supplémentaire unique en 2022

À l'instar des personnes assurées actives, les bénéficiaires de rentes profitent eux aussi du bon résultat des placements et de l'augmentation du degré de couverture. Ainsi, toutes les personnes qui touchaient déjà une rente en décembre 2021 auront droit, en février 2022, au versement d'une rente supplémentaire unique égale à deux rentes mensuelles ordinaires.

d) Taux de conversion

Le taux de conversion actuel de 5,16% (âge 65 ans), qui tient compte d'une rémunération du capital de prévoyance de 2,5%, est relativement élevé au regard du niveau général des intérêts et du taux d'intérêt technique de 1,5%. C'est pourquoi un groupe de travail du conseil de fondation a examiné en 2021 la question d'une éventuelle nouvelle réduction du taux de conversion. Le conseil de fondation a constitué une réserve de CHF 62,5 millions pour financer des mesures destinées à compenser les effets d'une diminution du taux de conversion. Il décidera en 2022 si une telle diminution s'impose.

5. Exercice des droits d'actionnaire en 2021

Pour les actions détenues directement dans plus de 30 sociétés anonymes, la CP a exercé ses droits de vote lors des assemblées générales, conformément à l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés cotées en bourse (ORAb). Les décisions de vote détaillées peuvent être consultées sur la page Internet de la CP (<https://www.schindler-pk.ch>).

6. Stratégie de placement 2022

Le conseil de fondation a légèrement adapté la stratégie de placement pour 2022. Ainsi, en raison du bas niveau persistant des taux d'intérêt, la part des valeurs nominales a été diminuée de 1,5% et celle des actions étrangères, augmentée en conséquence.

Dans le compartiment des placements alternatifs, les insurance linked securities ont été réduites de 1%. Parallèlement, les private equity ont été étoffés de 1%. En outre, la quote-part des monnaies étrangères sera ramenée de quelque 32% à 25%.

Grâce à cette stratégie de placement, la CP escompte à moyen terme une performance annuelle de 2,4% environ.

en pour-cent	Etat 31.12.2021	Stratégie de placement 2021	Stratégie de placement 2022	Marge de fluctuation
Liquidités	1.4	1.0	0.5	0 - 15%
Obligations en CHF	15.0	15.5	14.5	+/-10%
Obligations en monn. étr. (hedged)	3.8	4.0	4.0	+/-3.0%
Obligations en monn. étrangères	0.5	0.0	0.0	0 - 5%
Actions suisses	13.0	11.0	11.0	+/-3.0%
Actions étrangères	18.7	16.5	18.0	+/-3.0%
Immeubles en Suisse	29.8	33.0	33.0	+/-5.0%
Immeubles alternatifs à l'étranger	2.5	3.0	3.0	+/-2.0%
Private equity	6.6	6.0	7.0	+/-2.0%
Hedge funds	1.3	2.0	2.0	+/-2.0%
Insurance linked securities	2.4	3.0	2.0	+/-2.0%
Obligations alternatives	2.2	2.0	2.0	+/-2.0%
Infrastructures	2.8	3.0	3.0	+/-2.0%
	100.0	100.0	100.0	

7. Nouveau dispositif ESG

En 2021, le conseil de fondation a mené des réflexions intenses sur le thème des investissements durables (ESG, critères environnementaux, sociaux et de gouvernance) et a adopté, au 1^{er} janvier 2022, un dispositif ESG qui régit l'application des critères correspondants aux placements traditionnels, aux placements alternatifs et aux placements immobiliers propres. Il peut être consulté sur la page Internet de la CP (www.schindler-cp.ch). À cet égard, il convient de souligner que la durabilité est un sujet qui préoccupe la CP depuis plusieurs années, comme en témoignent en particulier les mesures prises dans le domaine des immeubles en propriété directe pour réduire les émissions de CO₂. Ainsi, en 2009 et 2012 déjà, des panneaux photovoltaïques destinés à la production d'eau chaude avaient été installés lors de travaux de rénovation. Quant aux projets immobiliers de la CP à Emmen et à Schlieren, ils sont labellisés Minergie. Le conseil de fondation continuera de suivre très attentivement l'évolution dans ce domaine. La CP publiera désormais régulièrement un rapport ESG et informera sur les activités et les mesures liées à ce thème.

8. Révision du règlement de prévoyance au 1^{er} janvier 2022

Le règlement de prévoyance a été adapté aux nouvelles dispositions de l'assurance-invalidité. À la faveur de cette révision, nous avons introduit le langage épïcène.

9. Implémentation du portail des assurés

Il y a une année, nous vous avons informés de l'implémentation d'un portail des assurés, sur lequel les personnes concernées pourront consulter leur certificat de prévoyance et effectuer des calculs de simulation en ligne. La CP a poursuivi les travaux de développement en 2021 et lancera un projet pilote au printemps 2022. Le déploiement est prévu l'été prochain.

10. Informations concernant le conseil de fondation / Élections du conseil de fondation

En 2021, la commission des placements et le conseil de fondation se sont réunis à sept reprises pour des séances virtuelles. Un séminaire de formation dédié aux placements durables a été organisé, et les thèmes de la protection des données et des placements alternatifs seront notamment à l'ordre du jour du conseil de fondation en 2022.

Les élections du conseil de fondation pour la période administrative 2022 - 2024 ont eu lieu en automne 2021. Tous les membres du conseil de fondation ont été confirmés dans leur fonction.

Si vous souhaitez obtenir de plus amples informations, n'hésitez pas à vous adresser aux membres du conseil de fondation ou à la gérance.

Avec nos meilleures salutations

Caisse de pension Schindler



Adrian Boutellier
Président du conseil de fondation



Mario Passerini
Gérant

Ebikon, janvier 2022